

Maître Yves BONHOMMO - Avocat

156, rue du Forum - BP 50131 - 84204 CARPENTRAS CEDEX

Tél. : 04.90.60.67.67 - Fax : 04.90.60.62.85.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Au plus offrant et dernier enchérisseur

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

avec terrain, figurant au cadastre de la commune de **BOLLENE** 84500 (Vaucluse),

Lot 7 du lotissement LE HAMEAU DE L'OLIVIER,

cadastrée section BA n° 315,

lieu-dit Grès de Candis, d'une contenance de 9 ares 27 centiares.

Mise à prix : 80.000 euros

(quatre-vingt mille euros)

Visite le mercredi 29 janvier 2014 de 14 h à 15 h
par l'étude de la SELARL PERETTI SEIGLE CARRU GAUTHIER,
huissiers de justice à BOLLENE.

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE **JEUDI 6 FEVRIER 2014 à 9 HEURES,**
à l'audience des saisies immobilières devant le juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance
de CARPENTRAS, siégeant au palais de justice de ladite ville,
place du Général-de-Gaulle, 84200 CARPENTRAS.

DESIGNATION

Une maison à usage d'habitation avec terrain, figurant au cadastre de la commune de BOLLENE 84500 (Vaucluse), Lot 7 du lotissement LE HAMEAU DE L'OLIVIER, cadastrée section BA N° 315, lieu-dit Grès de Candis, d'une contenance de 9 ares 27 centiares.

Il s'agit d'une villa rez-de-chaussée avec un étage, comprenant 3 chambres et salle de bains à l'étage ; séjour, cuisine, bureau, W.C. au rez-de-chaussée ; large abri attenant à la maison.

La surface privative du bien est de 101,10 m² ; 30 m² pour l'abri voiture.

OCCUPATION

Vide de tout occupant et de tout mobilier.

A LA REQUETE DE

La BANQUE POPULAIRE PROVENCALE ET CORSE, S.A. coopérative de banque populaire à capital variable, inscrite au RCS de Marseille sous le n° B 058 801 481, dont le siège social est sis 245, boulevard Michelet à MARSEILLE 13009, poursuites et diligences de son

représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

ENCHERES

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS, muni d'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA ou d'une caution irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements s'adresser :

- Au Cabinet de Maître Yves BONHOMMO, avocat, poursuivant la vente,
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CARPENTRAS, où le cahier des conditions de vente a été déposé sous le 13/00039 et peut être consulté.

Fait et rédigé à Carpentras, le 17 décembre 2013.

Maître Yves BONHOMMO
Avocat